

Décision

Générale

colonial

Décision n° 229 du 15 février 1946

n° 229

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

15 février 1946

Numéro JO

n° 2 du 28/02/1946

Date du numéro

28 février 1946

TEXTE INTÉGRAL

On été libérés du service actif par mesure disciplinaire les miliciens dont les noms suivent : Pour compter du 15 février 1946 : 384. Ali Mohamed, caporal, 3 compagnie. 1426. Houmad Isse, 2e classe, 3e compagnie. 1575. Mohamed Fadal, 2e classe, 3e compagnie. 1600. Abdoul Ouad, 2e classe, 3e compagnie. 1620. Hassan Ahmed. 2e classe, 3e compagnie. 1623. Aouad Saleh. 2e classe, 3e compagnie. 1625. Dabouan Saïd, 2e classe. 3e compagnie. 1634. Soif Said. 2e classe, : 3e compagnie.